



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ
FASSETT**

2021-12-16

À une séance extraordinaire de la Municipalité de Fassett tenue en présentiel, au 19, rue Gendron, Fassett, Québec, le 16 décembre 2021 à 18 h 30 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères) Gabriel Rousseau Marcel Lavergne (TEAMS)
 Claude Joubert Lyne Gagnon Sébastien Tremblay

Monsieur le conseiller Jean-Yves Pagé est absent

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Clermont.

Chantal Laroche, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Appel des conseillers, conseillère.
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 4- Inscription de la municipalité de Fassett – Programme de soutien aux politiques familiales municipales.
- 5- Levée de l'assemblée.

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est officiellement ouverte par Monsieur le maire François Clermont à 19 h 27.

2- APPEL DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRE

Messieurs les conseillers Gabriel Rousseau, Claude Joubert et Sébastien Tremblay, de même que madame la conseillère Lyne Gagnon sont présents. Monsieur le conseiller Marcel Lavergne est présent en TEAMS. Monsieur le maire François Clermont préside l'assemblée.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-12-251

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN TREMBLAY

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

4- INSCRIPTION DE LA MUNICIPALITÉ DE FASSETT – SUBVENTION AU MAINTIEN DE LA POLITIQUE FAMILIALE

2021-12-252

CONSIDÉRANT le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.



CONSIDÉRANT que la municipalité de Fassett a présenté en 2021-2022 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Fassett désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CLAUDE JOUBERT

ET RÉSOLU :

QUE des membres du conseil municipal de Fassett autorise Monsieur François Clermont, maire de la municipalité de Fassett, à signer tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022 ;

Que le conseil municipal confirme que Monsieur Sébastien Tremblay l'élu responsable des questions familiales.

Adoptée à l'unanimité.

5- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2021-12-253

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GABRIEL ROUSSEAU ET RESOLU

QUE l'assemblée soit et est levée à 18 h 38

Adoptée à l'unanimité.

.....
François Clermont
Maire

.....
Chantal Laroche
Directrice générale et secrétaire-trésorière